

Arbitre de club (AC)

Objectif :

Connaître et savoir appliquer les règles de jeu.

Fonctions – obligations :

Arbitrer des parties de simples et de doubles à tous les niveaux, en championnat par équipes

Public concerné - Pré-requis :

Licencié FFTT (licence traditionnelle)

Modalités pédagogiques :

Cours théoriques et mise en situation pratique
Pédagogie adaptée pour les enfants

Modalités de validation :

Participation à un stage de formation
Admissibilité à une UV théorique d'arbitre de club : 15/20 au QCM (maximum une présentation par an) ou entre 20 et 24 à l'UV d'Arbitre Régional.
Suivie d'une UV pratique (convocation sur une épreuve)

Dates, lieu et tarif de formation :

En général, organisation avec un club support minimum 6 stagiaires.
Temps de formation : 4 heures
Coût administratif et pédagogique : 100 € à la charge du club support.

Responsable de la formation :

Responsable de la formation en arbitrage de la CREF

Intervenants :

Formateurs au moins 1er degré AR-JA1

Inscription auprès de :

Gaëtan GOUBERT

Par mail : gaetan.goubert@yahoo.fr

Par téléphone : 06-26-25-92-77